

A bas l'Etat policier !

Nous élevons une vive protestation à l'annonce d'une conférence du chef de la section Biologie du Laboratoire de police scientifique de Lyon, présentée par le CCSTI de Grenoble le 21 novembre 2002.

Le Centre de culture scientifique et technique s'était déjà vu adjoindre par le passé le terme "d'industrielle". La présente collusion lui méritera désormais l'ajout de "policrière".

Il ne fait aucun doute que lors de cette conférence sera développé l'argument selon lequel le test génétique permet d'innocenter des gens accusés à tort. Mais ne voit-on pas que la possibilité de ces tests génétiques fait de nous tous des présumés coupables à qui il incombe de prouver leur innocence ? Jusqu'à présent, nous étions, théoriquement, des présumés innocents dont l'éventuelle culpabilité devait être établie par la Justice.

Naturellement, ce malheur n'arrive pas seul : il s'accompagne, par exemple, de la surveillance vidéo et du fichage informatique, qui se répandent partout.

Par ailleurs, comme toute activité liée à la génétique, la prise d'empreintes génétiques participe de la "mystique de l'ADN" et la renforce, pour reprendre l'expression de Dorothy Nelkin et Susan Lindee dans leur livre du même titre. "La terre ne ment pas", disait Pétain. La croyance selon laquelle "l'ADN ne ment pas" est la force irradiante d'aujourd'hui qui cancérisse les esprits. Car, s'il est vrai que chacun possède en propre son ADN et que cela permet théoriquement d'identifier un individu ou de réfuter une paternité supposée (voyez à quoi l'on songe faire sévir les "avancées scientifiques" !), il n'est pas moins vrai que des téléspectateurs abrutis par quelques heures de leur passe-temps favori verront dans ce fait banal l'assise sur laquelle édifier des absurdités qui iront du gène de l'homosexualité au chromosome du crime.

La tenue de cette conférence coïncide avec une période où le ministère de l'Intérieur présente des lois scélérates devant une Assemblée nationale qui lui est acquise ; où les flics, assurés d'être protégés, ont la gâchette particulièrement facile ; où les juges tiennent leur mansuétude prête à servir envers les flics assassins. Tout cela rend cette conférence d'autant plus odieuse.

L'existence même d'une police est révoltante. Jamais nous ne l'accepterons.

Pierre Gérard et Henri Mora, le 16 novembre 2002.

Correspondance : Pierre Gérard 6, cours Jean Jaurès 38000 Grenoble